

Nord Loire

Sainte-Luce-sur-Loire

Quatre listes en lice pour les

Après la démission de huit conseillers municipaux, puis celle annoncée du premier adjoint Hervé le Morzadec et du maire Pierre Brasselet, des élections municipales sont susceptibles d'être organisées à Saint

Marie-Edith Lemaître (sans étiquette)

« Bien préparer l'avenir de la ville »



Autour de Marie-Edith Lemaître (deuxième en partant de la gauche), Bruno Doitteau, Odile Gallier, Annick Gaudicheau et Jean-Louis Vasserot, anciens adjoints, figureront sur sa liste.

Marie-Edith Lemaître va mener une liste « ni de droite ni de gauche, une liste plurielle qui mélange expérience et nouveauté, comme le souhaitait Pierre Brasselet auprès de qui j'ai passé 30 ans ».

Ancienne adjointe aux affaires scolaires, Marie-Edith Lemaître emmène avec plusieurs adjoints de la majorité dont Bruno Doitteau, Odile Gallier, Annick Gaudicheau et Jean-Louis Vasserot.

Cette jeune retraitée de 61 ans, mère de trois enfants est conseillère municipale depuis 1977.

« Une jolie ville où il fait bon vivre » C'est ainsi que Marie-Edith Lemaître résume son programme pour les municipales à venir.

Ces colistiers définissent avec

elle les priorités de leur futur mandat : « Aujourd'hui, Sainte-Luce est dans la communauté urbaine, elle doit y avoir sa place et nous devons bien travailler avec elle. Jusqu'ici, nous n'y avons pas toute notre place, cela doit changer pour le bien être des Lucéens. Nous devons participer aux décisions de l'exécutif communautaire et avoir notre mot à dire. »

« Réussir l'intégration de l'est de la commune »

La Minais, est un chantier qui tient à cœur à cette équipe : « Dans dix ans, la moitié de la population vivra à l'est de la commune, il faut réussir l'intégration de l'est de la commune pour ne pas la diviser en deux. il faut réussir cette greffe » souligne Jean-Louis Vasserot.

L'équipe de la candidate Lemaître compte également s'intéresser à la zone située entre le village de Bellevue et la Loire : « Cela représente le tiers de la commune. Inconstructible car inondable, cette zone pourrait devenir le poumon vert de l'agglomération nantaise ».

La concertation avant tout

Enfin la priorité de Marie-Edith Lemaître et de ses colistiers est de ramener « la sérénité chez le personnel communal pour mettre en place une bonne ambiance de travail. »

Côté projets, Marie-Edith Lemaître reste prudente : « Il faut d'abord bien faire fonctionner ce que l'on a. La concertation sera également importante à l'avenir ».

J.C.

s municipales

municipales sur-Loire à l'automne. Tour d'horizon des candidats
Sainte-Luce- déclarés à la mairie.

Bernard Aunette (Parti socialiste)

« Une grave crise à résoudre »

Bernard Aunette mènera la liste du Parti socialiste aux élections municipales anticipées : « *Ma liste sera composée d'une vaste équipe de rassemblement de la gauche et au-delà* ».

Conseiller municipal à Sainte-Luce-sur-Loire depuis 1989 et conseiller général depuis 2004, Bernard Aunette est enseignant en mécanique et en physique dans un centre de formation. Marié et père de trois enfants, il est Lucéen de naissance : « *Avec mes parents, nous avons fait partie des premières familles de cheminots installées sur la commune* ».

Des décisions « prises en col-légialité »

La première priorité de Bernard Aunette s'il est élu sera de « *remettre en marche les services de la ville et de la commune, dans la sérénité. Tout cela pour construire le Sainte-Luce de demain, une ville active et solidaire* ».

Le candidat socialiste veut suivre

la voie tracée par Nantes métropole : « *Nous faisons partie de la métropole et c'est très important. Les décisions seront prises en col-légialité avec les autres maires. Nous aurons les mêmes orientations en matière de transport et d'habitat. Un réseau de bus en site propre est ma priorité* ».

Politique sportive et démocratie participative

La solidarité envers les personnes âgées et les personnes handicapées est un autre axe de travail important pour Bernard Aunette.

« *Je compte également avoir une politique sportive ambitieuse en matière d'équipements sportifs. Dans les 15 ans à venir, j'aimerais doter la commune d'un nouveau stade de foot et d'un nouveau Dojo* ».

Enfin la démocratie participative « *avec une volonté d'associer les habitants aux décisions de la commune* » est un axe majeur du candidat socialiste.

J.C.

Photo Bernard Ehanno



Bernard Aunette est conseiller municipal depuis 1989 et conseiller général depuis 2004.

Dominique Botbol (sans étiquette)

« Gérer la ville comme une entreprise »

Dominique Botbol mènera une liste aux prochaines élections municipales sans étiquette mais avec une « *tendance de droite* » affichée. Chef d'entreprise de 47 ans, Dominique Botbol est père de trois garçons, il est conseiller municipal depuis 2001. Il fait partie des conseillers municipaux démissionnaires (1) : « *Je veux constituer une liste de Lucéens motivés pour travailler. Je me rendrais disponible pour la ville.* »

La gestion de la mairie placée sous le signe de la rigueur

Dominique Botbol souligne la nécessité de « *retrouver une certaine sérénité dans la gestion des affaires de la commune.* Pierre Brasselet a transformé une bourgade en une ville avec des équipements importants. »

La gestion des affaires de la mairie sera placée pour lui sous le signe de « *la rigueur* ».

La jeunesse est également un secteur qui lui tient à cœur : « *C'est l'un des points qui pêche sur la commune. L'animation et la participation des jeunes représentent un manque dans la vie de la commune.* »

Enfin l'intégration du futur pôle d'habitation à l'est de la commune représente pour Dominique Botbol un enjeu majeur :



Photo J.C

Chef d'entreprise de 47 ans, Dominique Botbol est père de trois garçons, il est conseiller municipal depuis 2001.

« *On ne doit pas se retrouver avec deux communes.* »

« Sainte-Luce est passée de 11 000 à 14 000 habitants »

Le candidat compte également suivre de près la mise en place des relations routières et ferroviaires pour desservir la commune : « *Jusqu'ici, elle est insuffisante. Sainte-Luce est passée de 11 000 habitants à 14 000 aujourd'hui et 18 000 habitants demain, il faut le prévoir.* »

Dominique Botbol sera également attentif aux échanges entre Sainte-Luce et sa voisine Thouaré-sur-Loire.

Enfin, le dernier axe de travail sera la participation des habitants : « *J'aimerais mettre en place un comité de citoyens qui essaient de trouver des idées au contact des Lucéens, des projets novateurs. Reste à la mettre en musique mais c'est une idée à laquelle je tiens.* »

Julie Charrier

(1) Les conseillers municipaux démissionnaires sont René Cohnan, Jacques Denis, France Simon, Yves Le Tourdu, Marie-Hélène Frangeul, Alain Martin, Sylvie Bertin. En fin de liste, Félix Tessier et Sylvie Bertin ont également démissionné.

En bref

Fermeture médiathèque

La médiathèque René-Goscinny sera exceptionnellement fermée mardi 14 août.

Durant l'été, la médiathèque-ludothèque est ouverte au public aux horaires suivants : le mardi de 14 h 30 à 17 h 30, le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30, jeudi et vendredi de 14 h 30 à 17 h 30, samedi de 10 h à 12 h.

Un guide pratique est paru

L'édition 2007 du guide pratique de Sainte-Luce (GPS) vient de sortir.

Soixante-dix pages pour se faciliter la vie quotidienne et un cahier détachable consacré à la vie des associations.

Le GPS est en cours de distribution dans les boîtes aux lettres et téléchargeable sur ce site.

Inscriptions services périscolaires

Vendredi 31 août de 15 h à 17 h 30 et samedi 1^{er} septembre de 9 h à 11 h 45 dans le hall de la mairie, inscriptions pour les services périscolaires (restauration, accueil et transports scolaires). La rentrée des classes est fixée au mardi 4 septembre.



Patrick Cotrel (les Verts) :

« Un rôle éducatif pour les jeunes »

Patrick Cotrel se présentera en tête de liste aux élections municipales sous l'étiquette du parti des Verts.

Ce Lucéen de 60 ans est arrivé dans la commune en 1978. Marié et père de quatre enfants, il est conseiller municipal dans l'opposition depuis 1995 et également vice-président du conseil régional chargé de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Il est actuellement en disponibilité depuis le début de l'année.

Aménagement et développement durable

« La question de l'aménagement de la ville va être de plus en plus importante compte tenu de la pression de l'habitat, remarque Patrick Cotrel. Les transports et les déplacements dans la commune et vers l'agglomération représentent également un retard à rattraper ».

La notion de développement durable et des économies d'énergie est également un axe important pour le candidat des Verts : *« Il faut favoriser aussi les modes de*

déplacements doux. »

Patrick Cotrel tient également à informer les citoyens et à les faire participer aux décisions importantes pour la commune : *« Ils doivent participer aux débats pour que les élus prennent leurs décisions en toute connaissance de cause. »*

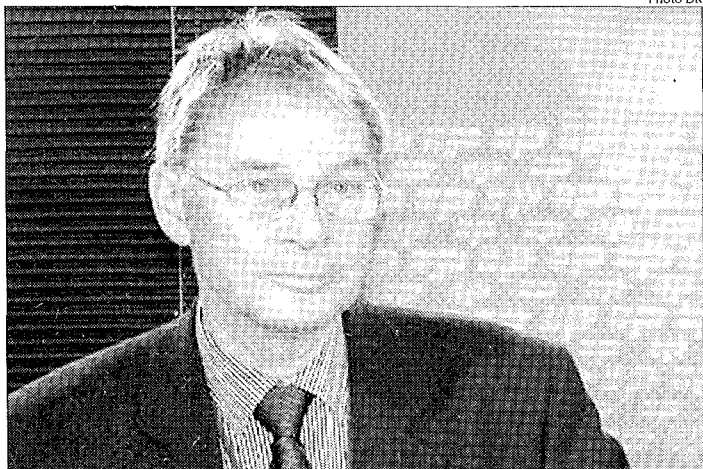
Un « fonctionnement plus participatif »

Enfin, le candidat des Verts veut *« rétablir une ambiance correcte de travail pour le personnel municipal. Le fonctionnement municipal doit être plus participatif. Je ferai participer l'opposition, le sectarisme n'est pas de mise. Les élus municipaux doivent avant tout représenter la réalité et la diversité de la vie lucéenne, des associations en particulier, et non pas un partage des places entre partis politiques. »*

Patrick Cotrel est confiant : *« Il ne faut pas avoir peur du débat démocratique, il va être tranché par les citoyens. Il faut être capable de rassembler ».*

J.C.

Photo DR



Patrick Cotrel est conseiller municipal dans l'opposition depuis 1995 et également vice-président du conseil régional chargé de la formation professionnelle et de l'apprentissage.